



## Association du Lac William inc.

### PROCÈS-VERBAL

**Du 13 novembre 2019 à 19 h  
à la salle municipale, Saint-Ferdinand, Qc**

**Présences** : Eric Carrier                      Carole Comtois                      Alain Côté  
                  Jean Gagné                              Gaétane Quirion                      Michel Vachon

**Absences** : Nicolas Argeris                      Pierre Lafrance                      Yvan Aubre

#### **1. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 13 novembre 2019**

Ajouts aux points suivants :

- 4f) : Atelier développement touristique à Vianney le 15 nov.
- 6a) : Souper de Noël, 6b) : Vente de moitié-moitié de déc. et 6c) : Proposition coupe d'arbres sur les terrains riverains.

Question : Bandes réfléchissantes sur le bateau faites? Pas encore.

*Proposé par Jean Gagné et appuyé par Eric Carrier.                      Accepté à l'unanimité.*

#### **2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal du 11 septembre 2019**

- Suivi prochaines élections et vote non-résidents non permanents : le Conseil a jusqu'au 21 juillet 2021 et sera prêt pour appliquer le tout.
- Article mensuel dans le Ferdinois : c'est pertinent d'informer la population de nos actions. Michel y travaillera après la mise à jour du plan d'action durable du lac W.
- Éoliennes : Grobec n'a pas produit d'étude de l'impact des éoliennes mais serait intéressant à faire. Il avait indiqué leurs préoccupations lors du BAPE. Ce sera à inclure dans le plan d'action durable du lac. Il serait intéressant de connaître s'il y a eu entente au départ avec les Éoliennes et si un suivi se fait.

*Proposé par Michel Vachon et appuyé par Alain Côté.  
l'unanimité.*

*A c c e p t é                      à*

#### **3. Affaires financières**

a. Comptes à payer

- Avis de cotisation CNESST : 65 \$

Avons reçu la subvention du Fédéral pour rembourser le salaire de Cédric Allard, étudiant.

#### **4. Points d'information**

- a. Correspondance : plusieurs courriels positifs reçus suite au message adressé aux membres de ce qui s'est passé depuis la dernière AGA. Le maire a toutefois fait part de son mécontentement même s'il n'est pas membre de l'ALW.
- b. Rencontre avec un avocat le 22 octobre dernier : en vidéoconférence avec les 4 associations, le maire d'Irlande afin de discuter d'éventuels recours si Thetford ne bougeait pas en janvier prochain. Entre autres possibilités, un recours collectif ou recours aux petites créances peuvent être envisagés comme avenues. Michel souligne qu'on devrait envoyer à TMiner un rappel avant qu'ils nous rencontrent en janvier. Après

discussion, on attendra la rencontre de janvier puisqu'ils connaissent nos attentes. Carole suggère de leur envoyer une carte de Noël accompagnée d'un mot d'espoir...

- c. Suivi étude paléolimnologique du 29 octobre : La mise à jour des résultats obtenus à ce jour nous apprend que l'envasement des lacs de notre région de 950 après JC jusqu'en 1955, était d'environ 0,06 centimètres par année. Depuis l'exploitation minière, on parle d'autour 0,64 centimètre par année. La qualité des sédiments a également changé, enlevant complètement des algues essentielles à la chaîne alimentaire. À la fin de cette étude, nous aurons également des outils pour nous aider à restaurer au mieux nos lacs et rivière.
- d. Forum sur l'eau le 7 novembre à Victo. : sur les changements climatiques. Très intéressant.
- e. Table concertation Haute Bécancour le 13 novembre : Carole et Alain ont assisté ainsi que les ministères de l'Environnement, des Ressources naturelles, le maire d'Irlande, Michaël Caron, le maire de Coleraine, Gilles et Luc Falardeau, Jocelyn Binette de Black Lake, Aussi, un représentant de la député Isabelle Lecours, des représentants des MRC des Appalaches et de l'érable, 2 représentants de la Lake Asbestos, le tout animé par Grobec. Le dossier est complexe, car les mines bien que n'étant plus en opération ne sont pas fermées, donc demeurent privées. De plus les obligations de restauration sont variées selon le statut de la mine. Le BAPE fera une étude et cela peut retarder bien des projets. Suite à cette rencontre, une équipe de travail s'organisera pour amorcer, en attendant, des petits projets.
- f. Atelier de développement touristique à Vianney le 15 nov.: Invitation lancée à différents intervenants du milieu afin de trouver des idées pour soutenir notre développement. Michel (pour le CPDE) et Carole (pour l'ALW) y seront. Vos idées : les envoyer à **Carole**.

#### 5. Points de discussion

- a. Plan de gestion durable du lac William: Carole en fait la lecture et nous déterminons en ordre d'importance les points sur lesquels on se penchera.
- b. Comité de gestion : voir le compte-rendu à l'Annexe A

#### 6. Points de décision

- a. Souper de Noël : aura lieu au Manoir d'Irlande le dimanche 15 déc. à 18 h. Gaétane vous enverra les détails.
- b. Vente de moitié-moitié de l'ALW les 4-5-6 déc. prochains : Tout est en place et Gaétane vous sollicitera pour la logistique. Elle remet à chacun 50 billets à vendre. Lorraine Rivard accepte d'en vendre encore cette année.
- c. Proposition sur la coupe d'arbres sur les terrains riverains : suite à une coupe de coupe d'arbres abusive, il serait bon de soumettre au Conseil une proposition sur l'approbation de la coupe d'arbres afin de préserver les arbres autour du lac et ses terrains boisés.

7. **Varia** : Aucun point ajouté.

8. **Date et lieu de la prochaine assemblée** : **11 décembre 2019**

9. **Levée de l'assemblée** : 22 h.

Carole Comtois, \_\_\_\_\_  
Présidente

Gaétane Quirion, \_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière

### **ANNEXE A**

## COMPTE-RENDU – LUNDI 28 octobre 2019 – 15 h au bureau municipal

Présences : Yvan Aubre, Suzanne Aubre, Sylvie Gingras, Carole Comtois, Nicolas Argeris (invité), Dominic Doucet et Michaël Caron

Absence motivée : Pierre Lafrance

### A) Suivi des pancartes

Les pancartes sont prêtes pour l'impression. Celle-ci se fera dans les prochaines semaines.

### B) Suivi de l'analyse de l'eau

Les résultats finaux des tests de coliformes fécaux ne sont pas encore parvenus à la municipalité. Un suivi a été fait avec GROBEC qui a reçu en retard les résultats du laboratoire. GROBEC fera le rapport synthèse des résultats et le transmettra à la municipalité.

### C) Suivi statistique patrouille nautique et marina

Michaël présente diverses statistiques sur l'achalandage au lac, obtenues via les interceptions de la patrouille nautique et les données de la marina. Michaël mentionne qu'il faut être prudent avec les statistiques, notamment pour ce qui est des bateaux de wake, puisqu'il ne s'agit que d'une estimation en fonction des informations partielles fournies par les fiches de la patrouille nautique. Michaël transmettra le résumé des statistiques par courriel aux membres du comité.

### D) Plan d'action du comité

Le comité se penche sur le plan d'action du lac tel que présenté par Michaël. Le comité passe chacune des actions afin d'en établir la priorité :

#### **Implantation d'un système d'enregistrement des embarcations et de permis d'accès au lac**

Le comité se sent à l'aise d'aller de l'avant rapidement avec une telle démarche, même si le règlement n'inclurait pas une station de lavage. Le règlement serait justifié par l'entretien de la marina ainsi que par les diverses études faites pour le lac. Michaël ira tout de même faire une demande juridique préliminaire avant de rédiger le règlement et de préparer l'ensemble des démarches. Si possible, le règlement serait en vigueur pour l'été 2020 et les plaisanciers devraient commencer à se procurer leur permis dès la fin du printemps 2020.

#### **Espèces exotiques envahissantes (EEE)**

- La municipalité a demandé à GROBEC une soumission pour une analyse complète des EEE dans le lac William pour l'été 2020.
- Il y aura une impression et une distribution des fiches du Ministère sur les bonnes mesures pour contrer les EEE. Cela pourra se faire au cours des 2-3 prochaines années.
- La question de la station de lavage est remise à la suite du rapport et des recommandations que GROBEC émettra suite à son travail sur les EEE.

#### **Qualité de l'eau des tributaires**

- Une soumission a été demandé à GROBEC afin de faire l'analyse de la qualité de l'eau des tributaires du lac William pour l'été 2020 (rivières Larose, Fortier, Pinette et Dubois).
- La mesure des coliformes fécaux sera reprise cet été dans le lac William. Un volet de mesure hivernal sera ajouté afin de connaître l'état de l'eau du lac en hiver. GROBEC va nous faire une soumission.
- Il y aura continuité des prises de mesures du réseau de surveillance des lacs (RSVL).
- Il y aura une évaluation de l'impact du nautisme via la prise de mesure, par la patrouille nautique, de la transparence de l'eau avec l'aide du disque de Secchi. GROBEC doit nous faire un petit protocole pour que le tout soit bien exécuté. Cette action pourra se répéter au cours de 3 prochaines années.

**Autre :** Dominic Doucet mentionne vouloir ajouter des ressources humaines à la patrouille nautique afin qu'elle applique le règlement sur l'accès (règlement à venir) et également le règlement sur les nuisances (pour la question du bruit).

#### **Bandes végétales et érosions**

- Michaël mentionne qu'une étude de caractérisation de l'état des bandes riverains a déjà été faite pour les rivières Pinette et Dubois en 2016 (anciennement Chainey).
- Le même type de travail doit être fait à l'été 2020 pour les rivières Larose et Fortier. GROBEC doit faire une soumission.
- L'objectif est d'avoir une approche en amont de la problématique de la qualité de l'eau et de l'apport des sédiments.
- Suite aux résultats des caractérisations, des actions seront entreprises par la municipalité en collaboration avec les riverains. Le cas d'Inverness est mentionné puisqu'ils commenceront cet été, en collaboration avec GROBEC et le club agroenvironnemental, afin de travailler avec des riverains à améliorer l'état des bandes riveraines des tributaires.

**Autre :** Carole Comtois mentionne avoir débuté la demande préliminaire pour que la municipalité puisse ajouter des restrictions sur le lac dans le règlement fédéral sur la restriction de l'utilisation des bâtiments. Il est discuté qu'il serait pertinent de déposer cette demande à la fin de l'été ou au début de l'automne 2020.

### **Communication**

- L'ALW a toujours l'intention d'avoir une brigade bleue pour l'été 2020. La municipalité doit vérifier avec son assureur pour que la ressource de la brigade bleue puisse embarquer sur le ponton de la municipalité.
- Des parutions supplémentaires dans le journal municipal et sur la page Facebook de la municipalité seront prévues pour la prochaine année. Suzanne Aubre, Michaël Caron et Coralie Charpentier (responsable des communications de la municipalité) doivent se rencontrer afin de planifier les parutions.

### **Nuisance sonore sur le lac**

- Afin de réduire le bruit sur le lac (causé par les fêtes et la musique), la patrouille nautique sera habilitée à appliquer le règlement sur les nuisances de la municipalité dès l'été 2020.

### **Planification des interventions sur le lac**

- Dominic Doucet explique vouloir un document de planification de l'ensemble des interventions sur le lac (ex. : dragage). Dominic veut tenter de financer ce projet avec la FCM.

### **Autres points touchant le lac dans la consultation publique tenue par la municipalité**

- La station est un projet qui sera évaluée suite aux travaux de GROBEC.
- Le comité a une discussion sur la place du tourisme dans sa gestion du lac. Les intervenants veulent un tourisme moins destructeur, mais sans toutefois éliminer la place du bateau. L'optique est également de faciliter l'utilisation d'embarcations telles que des kayaks, voiles, etc.
- La question du belvédère au bord du lac est soulevée. Pour l'instant la municipalité ne possède pas de terrain propice pour ce projet. C'est cependant un projet qui est revenu souvent lors de la consultation publique.

### **E) Autres**

Aucun autre point n'est soulevé.